

1845776**INFLUENZA AVIAIRE: MESURES D'APPLICATION DANS LA ZONE DE SURVEILLANCE TERHOLE****Objectif**

Ce document décrit la zone de surveillance (10 km) délimitée autour de la contamination par la grippe aviaire hautement pathogène de type H5N1 dans une exploitation avicole à Terhole, Pays-Bas, et les mesures qui y sont d'application.

Version

date: 20.11.2025
numéro de version: 1
référence: 1845776 v1

Annexes à ce document

1. Délimitation de la zone de surveillance Terhole
2. Inventaire

Matériel de référence

- Règlement 2020/687
- AR du 5 mai 2008

Destinataires

tous

Délimitation

La délimitation de la zone de surveillance Terhole figure en [annexe 1](#).

Mesures

Les mesures décrites dans le [document 1715557](#) « Influenza aviaire: mesures dans une zone de surveillance » sont d'application dans la zone de surveillance Terhole. Ce document est disponible sur les pages internet de l'AFSCA: [lien](#).

Dérogations

À partir du 26.11.2025, les volailles d'abattage peuvent être enlevées dans les conditions prévues par la procédure 1663138 vers un abattoir pour un abattage logistique.

À partir du 26.11.2025, les œufs à couver peuvent être transférés dans les conditions prévues par la procédure 1663174 vers un couvoir pour y être couvés dans des conditions contrôlées.

Application

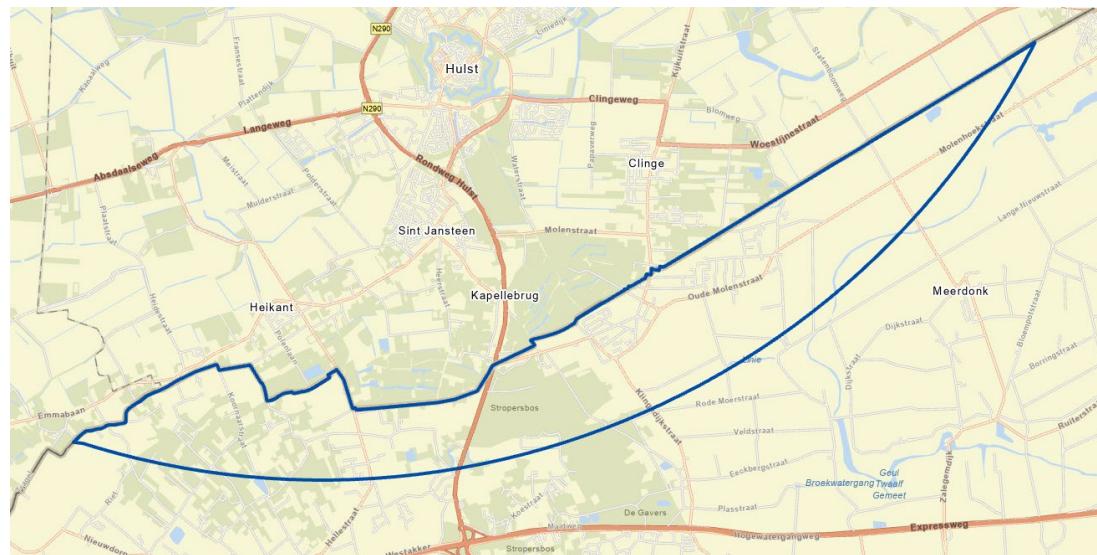
Cette instruction s'applique pour une durée indéterminée à partir du 20.11.2025.

annexe 1

DELIMITATION DE LA ZONE DE SURVEILLANCE TERHOLE

La zone de surveillance Terhole est constituée (des parties) des communes de Sint-Gillis-Waas et Stekene.

Une carte détaillée et zoomable de la zone est disponible sur les pages internet de l'AFSCA: [carte](#).



annexe 2 INVENTAIRE

INFLUENZA AVIAIRE – INVENTAIRE DES VOLAILLES ET OISEAUX – ZONE DE SURVEILLANCE

A compléter par le détenteur et à transmettre à l'ULC. En alternative à ce document, le détenteur peut également inclure les informations demandées dans un courriel adressé à l'ULC (pri.ovb@favy-afsc.be).

1. DONNEES D'EXPLOITATION OU L'ELEVAGE

nom et prénom		téléphone	
adresse			
e-mail			
no de troupeau			

2. INVENTAIRE

espèce avicole détenues	nombre	type d'activités (indiquer)
poules		
canards		
oies		
dindes		
pintades		
perdrix		
faisans		
cailles		
ratites		
pigeons		
autres (préciser)		
total		

Fait à , le à h.

Signature du responsable